

L'AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DES COULEURES



LE CHANTIER GARDE LE RYTHME

L'ouvrage d'art au-dessus du chemin du Chantre est terminé et en service depuis le 9 mars avec la réouverture de la voie communale du Chantre. Passage inférieur sous la RN 7, avec ses talus prochainement végétalisés en prairie, ses murs courbes accompagnent harmonieusement les entrées et ses deux trottoirs facilitent les déplacements doux. Ce ne sont pas moins de 140 tonnes d'acier et 1 000 m³ de béton qui ont été nécessaires à la réalisation de cet ouvrage d'art d'environ 40 mètres de longueur.

Au second semestre 2023 se poursuit, à bon rythme, notamment depuis le mois d'avril, la réalisation du deuxième ouvrage d'art. En surface, il permettra de relier directement la RN 7 Nord à la RN 7 Sud et à la RN 532. Sous l'ouvrage, il assurera la liaison entre le giratoire du Chantre et le futur giratoire Boule.

Le chantier progresse et respecte le planning prévisionnel annoncé.



Véritable lien entre vous et la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, « En direct du chantier » a pour vocation de vous tenir informés en mots et en images des grandes étapes de ce chantier.

ZOOM SUR LES DERNIÈRES AVANCÉES DU CHANTIER

Le chantier des Couleures a amorcé une nouvelle phase d'envergure avec la réalisation du pont en lieu et place de l'ancien giratoire des Couleures. Des travaux sont menés simultanément au niveau de la future bretelle d'insertion vers la RN 7 en direction du Sud.



Ouvrage d'art n°2 : après la réalisation des piles torsadées au printemps et la mise en place du ferrailage au début de l'été, les tabliers ont été posés en deux temps. Une fois l'ouvrage mis en tension (ouvrage pré-contraint), place à l'opération de « désétalement » qui consiste à retirer les étais qui soutiennent l'ensemble.



LES TRAVAUX AUX ABORDS DE LA BARBEROLLE



Élargissement d'un ouvrage hydraulique pour l'extension de la bretelle d'insertion sur la RN7 en direction du Sud

L'élargissement de la bretelle d'insertion vers le Sud s'est achevé en juillet. A terme, ce seront deux bretelles, l'une depuis le giratoire Boulle et l'autre depuis la RN7 Nord, qui se raccorderont à la RN7 Sud.

Dans ce cadre, un ouvrage hydraulique de décharge, existant sous la RN7, a été élargi à proximité du cours d'eau de la Barberolle. En cas de crue, l'eau se répartit de part et d'autre de l'ouvrage. Situés en zone inondable, ces travaux ont été menés sous contrôle environnemental strict et balisage de protection de la Barberolle.

À l'issue de ces travaux, les équipes ont poursuivi avec la création des réseaux d'eau pluviale et fibre optique, en cours de finalisation.



Vue aérienne du giratoire du Chantre (à gauche) et du giratoire provisoire (à droite) - juillet 2023

LE PLANNING PRÉVISIONNEL FIN 2023 / DÉBUT 2024

Sept-Déc 2023

Étape 7 :

Finalisation de l'ouvrage d'art n°2
 Requalification de l'avenue de Romans
 Réalisation du bassin de l'avenue de Romans
 Création du giratoire Boule
 Réalisation du bassin de la RN532

Janv-Fév 2024

Étape 8 :

Finalisation du giratoire Boule et de ses bretelles
 Fermeture de la rue André Boule dans les 2 sens
 pour créer le giratoire Boule
 Mise en service d'une partie du barreau de l'échangeur
 pour accéder au giratoire du Chantre.

VOS CONDITIONS DE CIRCULATION POUR L'ÉTAPE 7



Les incidences sur les voies de circulation :

À partir du mois de septembre, seules les conditions de circulation sur l'avenue de Romans seront modifiées.

Les usagers emprunteront dorénavant **les 2 voies situées côté Nord**, les travaux étant menés côté Sud.



Quelques travaux restent à réaliser sur la partie Nord de l'avenue de Romans. Ils s'opéreront en fin d'étape 7.

— Voirie circulée — Voirie fermée
— Voirie en travaux Ouvrage d'art

QUALITÉ DE L'AIR : UN CHANTIER SOUS SURVEILLANCE

Depuis le 28 juin, une campagne de suivi de la qualité de l'air a été mise en place sur l'ensemble de la zone de chantier. Grâce à six capteurs installés autour de la zone et à proximité des commerces, la qualité de l'air est surveillée en continu.

Les particules fines et poussières sont particulièrement observées autour du chantier. Avec des moyennes journalières inférieures à 20 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ (PM2,5 et PM10), bien en dessous des seuils, la qualité de l'air est considérée comme globalement bonne.

Cette campagne de suivi va se poursuivre jusqu'en octobre pour couvrir la période la plus sèche.



LE POINT DE VUE DE...

... Benjamin FERREYRE, Responsable d'opération à la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

"En janvier dernier, des réunions avec les commerçants de la zone Les Couleurs ont été organisées dans le cadre de la fermeture de la rue André Boulle et des aménagements de circulation à prévoir. Le sujet de la qualité de l'air a alors été évoqué avec des interrogations sur les effets des poussières générées notamment par le chantier sur les zones de commerces. C'est dans ce contexte que la campagne de suivi de la qualité de l'air a été initiée".

Des suivis mensuels du CEREMA

Le Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA) accompagne la maîtrise d'ouvrage avec l'installation et le suivi des 6 capteurs répartis tout autour de la zone de chantier. Les équipes du CEREMA analysent les données recueillies qui permettent d'apprécier le niveau de qualité de l'air.



Exemple de rapport cartographique via la plateforme de suivi (données extraites pour la période du 23 juillet au 7 août 2023)

Plus d'informations sur le site de la DREAL : www.carrefourdescouleurs.fr
Inscrivez-vous au système d'alerte pour être informé de l'actualité du chantier

Le projet est cofinancé, dans le cadre du contrat de plan État Région pour un montant de 28 millions d'euros, par l'État (64,3%), le conseil départemental de la Drôme (34,3%) et Valence Romans agglomération (1,4%).

Service de l'État en région, la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération.